

**FAMILLE LECONTE – EUROPEAN ENERGY**  
**LAUBES AGRI ÉNERGIE**  
**ATELIER PAYSAGE – COMPTE-RENDU**  
**MARDI 25 FEVRIER 2025 – GONTAUD-DE-NOGARET**



*Compte-rendu rédigé par Quelia, mandatée par European Energy*

## Invitations et participants

Plusieurs outils de communication ont été déployés pour informer les Gontaudais de l'atelier du 25 février 2025 et leur permettre de s'inscrire :

- 6 février 2025 - envoi d'un courriel à la liste de diffusion (30 adresses email), avec un lien vers le formulaire d'inscription
- 6 février 2025 - publication d'une actualité sur le site web <https://laubès-agri-energie.fr/2025/02/06/atelier-sur-linsertion-paysagere-du-parc-agrivoltaique-mardi-25-fevrier-2025-a-18h30/>

Inscrivez-vous à l'atelier sur l'insertion paysagère du parc agrivoltaïque – mardi 25 février 2025

### février 2025

Lors de nos précédents échanges, vous avez été nombreux à manifester votre intérêt pour l'insertion paysagère de ce futur parc solaire. Pour répondre aux interrogations et échanger de manière constructive European Energy vous invite à un moment d'échange et de travail collectif sur l'intégration visuelle :

Mardi 25 février 2025

18h30

Salle des Arcades (à côté de la mairie), 4 place du Champ de Foire, Gontaud-de-Nogaret

Au cours de cet atelier, nous aurons l'occasion de :

- Partager les premiers résultats de l'étude paysagère
- Déterminer, avec vous, les points de vue sensibles de vos lieux de vie
- Définir des points de vue pour les photomontages à réaliser

Pour des raisons d'organisation, l'atelier est accessible à tous les habitants de Gontaud-de-Nogaret, sur inscription.

Intéressés ? Vous pouvez remplir notre formulaire [ici](#)

- 13 février - distribution de tracts dans les 850 boîtes aux lettres de Gontaud-de-Nogaret, invitant les habitants à participer à l'atelier paysage (voir Annexe p.28-29)
- 18 février - envoi d'une newsletter à la liste de diffusion, avec une redirection vers le formulaire d'inscription (voir Annexe p.30)

Se sont réunis lors de l'atelier :

- **Les habitants, commerçants, opérateurs de gîtes de Gontaud-de-Nogaret, élus municipaux**  
→ 13 habitants étaient inscrits, 9 ont finalement participé  
→ 8 habitants sont venus spontanément à l'atelier  
**Au total, 17 habitants de Gontaud-de-Nogaret, incluant un propriétaire de gîtes et commerçant et deux élus municipales ont participé**
- **Les porteurs du projet**  
PASQUIER Théo, chef de projets, European Energy
- **Les animateurs de la réunion**  
DELATTE Constant et MEDDAHI Ismaël, concertants, Quelia
- **Les personnes excusées**

Guillaume et Marion LECONTE, qui résident en Normandie actuellement avant leur installation à Gontaud-de-Nogaret prévue en 2027.

## La démarche de la famille Leconte

Théo Pasquier présente le projet de la famille Leconte en l'absence de Marion et Guillaume Leconte, ce dernier étant présent le même jour au Salon de l'Agriculture à Paris pour témoigner lors d'une table ronde dédiée au bien-être animal.

En 2023, Guillaume et Marion Leconte ont décidé d'investir dans la restauration de la ferme familiale de Gontaud-de-Nogaret, laissée à l'abandon jusque-là, afin d'en faire leur lieu de vie.

Ce projet de la Famille Leconte s'articule autour de trois initiatives complémentaires :

- Ré-installer une activité agricole sur la ferme avec un élevage ovin et bovin en plein air par Guillaume
- Restaurer la propriété historique pour y installer leur famille
- Transformer une partie de la propriété pour accueillir l'activité professionnelle de Marion

Chacune de ces dimensions, interdépendante des autres, constitue le socle de cette démarche.

Face à une rénovation coûteuse des bâtiments et un rendement agricole limité, la famille Leconte a choisi de se tourner vers l'agrivoltaïsme. Cette approche agricole novatrice vise à établir une synergie entre l'élevage et l'installation de panneaux solaires. L'activité agricole doit apporter les revenus pour subvenir aux besoins de la famille, tandis que les revenus générés par l'énergie solaire financeront la réhabilitation de la propriété.

## Guillaume et Marion Leconte

- **Éleveur laitier en Normandie** et petits-fils des acquéreurs de Laubès
- **Coach et thérapeute en développement personnel**
- Rachat du domaine de Laubès en vue de s'y **installer et de développer leurs propres activités** :
  - ✓ Restaurer la maison familiale pour y vivre en famille
  - ✓ Remettre la ferme en activité (élevage, solaire agrivoltaïque et cultures)
  - ✓ Aménager les dépendances pour accueillir des chambres d'hôtes
- La remise en état et l'installation à Laubès constitue **le projet d'une vie** pour Guillaume et Marion



Exploitation agricole des Leconte en Normandie

Laubès Agri Énergie – Atelier paysager – 25 février 2025

## Notre démarche

### Maintenir l'élevage dans le Lot-et-Garonne

- **Reprise d'une ancienne exploitation agricole** par un jeune agriculteur
- **Créer un élevage de vaches et brebis viande**



### Redonner vie à une ferme historique

- **Restaurer les anciens bâtiments** de ferme et les rendre fonctionnels
- **Installer notre famille** au domaine de Laubès pour vivre à Gontaud-de-Nogaret



### Créer un lieu pour l'activité professionnelle de Marion Leconte

- **Transformer** une partie de la propriété en un **espace dédié à l'activité professionnelle**
- Créer un lieu d'accueil pour les séjours de bien-être

Laubès Agri Énergie – Atelier paysager – 25 février 2025

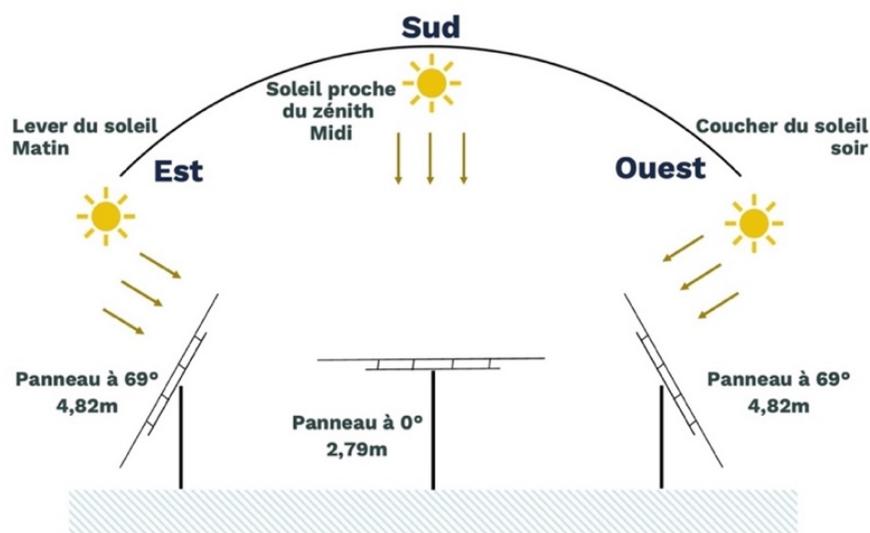
## Un projet agricole et photovoltaïque

### Compatibilité du parc avec les pratiques agricoles

Le parc agrivoltaïque est destiné à compléter l'activité d'élevage. La technologie de panneaux solaires « tracker » (de l'anglais « suiveur » qui permet de suivre la courbe du soleil), permettra :

- D'optimiser la production d'électricité (par rapport à des panneaux fixes)
- D'orienter les panneaux selon la volonté de l'agriculteur
- En fonction des besoins agricoles de
  - Favoriser la photosynthèse
  - Fournir de l'ombre
  - Protéger des conditions climatiques

### Principe du système de « tracker »



Laubès Agri Énergie - Atelier paysage - 25 février 2025

### Question : Quel est le rendement des cultures sous les panneaux solaires ?

European Energy développe en partenariat avec l'Université d'Aarhus au Danemark un site test dont le but est d'identifier les cultures les plus adaptées à la croissance sous les panneaux solaires, afin de maximiser à la fois la production alimentaire et énergétique. A ce jour, les études sur un an (donc à nuancer) ont permis de montrer une amélioration de rendement sur certaines cultures comme le blé et l'orge mais une diminution sur d'autres cultures comme la féverole



Laubès Agri Énergie - Atelier paysage - 25 février 2025

L'expérimentation se poursuit avec l'introduction de bandes enherbées et/ou floristiques pour étudier l'interaction avec les pollinisateurs et la faune messicole.

### Santé et bien-être des animaux aux abords du parc agrivoltaïque

#### Question : Quel est l'impact d'un parc agrivoltaïque sur la santé animale ?

Les études actuelles ne révèlent aucun risque avéré pour le bien-être animal et soulignent même des effets positifs. D'après une étude de

Laubès Agri Énergie – Compte-rendu de l'atelier paysage – 25 février 2025

l'INRAE<sup>1</sup>, les brebis conservent un comportement naturel, tandis que les conditions offertes par les panneaux (ombrage, amélioration de la qualité fourragère et prolongation de la durée de pâturage) contribuent à leur santé et à leur bien-être.

Les recherches actuelles ne montrent **aucun lien direct entre les champs électromagnétiques des panneaux solaires et des troubles du comportement chez les animaux d'élevage**. Si certaines observations suggèrent une sensibilité variable, elles sont plutôt liées à des facteurs externes tels que la présence de courants parasites ou les caractéristiques géologiques locales<sup>2</sup>

*Question: Les champs électromagnétiques des parcs solaires sont-ils dangereux pour la santé humaine et animale ?*

Une participante a évoqué plusieurs publications<sup>2,3</sup> qui nourrissent ses inquiétudes concernant l'impact des champs électromagnétiques sur le comportement et la santé des animaux et des humains.

Selon Théo Pasquier, European Energy, les champs électromagnétiques générés par les panneaux solaires sont très faibles et ne présentent aucun danger pour la santé humaine et animale. Les risques ne surviennent que dans des configurations rares et situationnelles (ex : lorsque les poteaux métalliques des panneaux sont au contact des abreuvoirs).

A posteriori de l'atelier, European Energy a fourni les références d'études scientifiques qui précisent (cliquez sur les liens pour accéder aux études) :

<sup>1</sup><https://www.inrae.fr/actualites/etude-confirme-effets-positifs-panneaux-photovoltaiques-paturage-ovin#:~:text=Pour%20INRAE%2C%20l'expérience%20est,le%20bien%20Dêtre%20du%20troupeau>

<sup>2</sup> <http://senat.fr/rap/r20-487/r20-4877.html>

<sup>3</sup> <http://anses.fr/content/effets-sanitaires-lies-lexposition-aux-champs-electromagnetiques-basses-frequences>

Les panneaux solaires génèrent un **champ électromagnétique bien plus faible que celui des lignes haute tension**

- Le champ magnétique mesuré à proximité des modules photovoltaïques est d'environ 0,5  $\mu\text{T}$  et se confond avec le champ électromagnétique naturel de la Terre, qui est de 50  $\mu\text{T}$ <sup>4</sup>
- À titre de comparaison, une ligne électrique de 20 kV, utilisée pour le raccordement, génère environ 1  $\mu\text{T}$  à proximité immédiate et 0,05  $\mu\text{T}$  à 30 m.

Ces valeurs restent largement en dessous de la limite de 83  $\mu\text{T}$  recommandée pour le public par la Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants<sup>5</sup>. Par ailleurs, les limites réglementaires d'exposition sont 50 fois inférieures aux niveaux ayant montré un effet biologique en laboratoire<sup>6</sup>

### Dimensionnement du parc agrivoltaïque

A ce jour, les surfaces qui accueilleront à la fois les prairies et les panneaux solaires ne sont pas définies. Les études en cours doivent permettre de préciser le dimensionnement et les zones d'implantation solaire. L'implantation sera précisée au printemps 2025.

Les panneaux d'une taille de 4,4m (2,2m de chaque côté de l'axe de rotation), seront ancrés en rangées espacées de 12 m. Cette configuration permet de produire de l'électricité à hauteur de 50 % par rapport à une surface entièrement équipée de panneaux, tout en garantissant la

<sup>4</sup><https://www.photovoltaique.info/fr/info-ou-intox/les-enjeux-environnementaux/champs-electromagnetiques/mesures-effectuees-sur-des-installations-pv-de-forte-puissance-p1mw/>

<sup>5</sup> <https://www.edf-solutions-solaires.com/guide-solaire/danger-panneau-photovoltaique/>

<sup>6</sup><https://assets.rte-france.com/prod/public/2023-02/2023-02-09-plaquette-champs-electromagnetique-10q-10r.pdf>

Laubès Agri Énergie – Compte-rendu de l'atelier paysage – 25 février 2025

compatibilité avec les pratiques agricoles, comme le passage des engins agricoles et la libre circulation du bétail.

*Question : Comment les poteaux sont-ils ancrés dans le sol ?*

Il existe deux solutions d'ancrage : les pieux battus ou les pieux vissés. Aucun béton n'est utilisé pour les fondations des supports afin d'éviter d'artificialiser la surface ou de la rendre inutilisable pour l'agriculture. La réglementation garantit la compatibilité entre les pratiques agricoles et le parc agrivoltaïque, en limitant la perte de surface pour l'agriculteur à un maximum de 10 %.

## Comprendre les enjeux et sensibilités paysagères liées au projet agrivoltaïque

Lors de l'atelier sur l'autoconsommation du 29 octobre 2024, les habitants de Gontaud-de-Nogaret ont exprimé le souhait d'avoir des informations et échanger afin de mieux appréhender les enjeux paysagers et réfléchir ensemble aux impacts liés à l'installation du projet agrivoltaïque. En réponse à cette demande, la Famille Leconte et EE ont proposé un atelier sur l'intégration paysagère.

### Objectifs de l'atelier sur l'intégration paysagère

Pour encadrer le développement des installations photovoltaïques au sol, un décret impose une étude d'impact environnemental pour tout projet dépassant une puissance crête de 1MWc kWc. Cette exigence place ces projets au même niveau que d'autres infrastructures majeures, comme les ponts ou les autoroutes, et implique la réalisation d'études paysagères, écologiques et techniques.

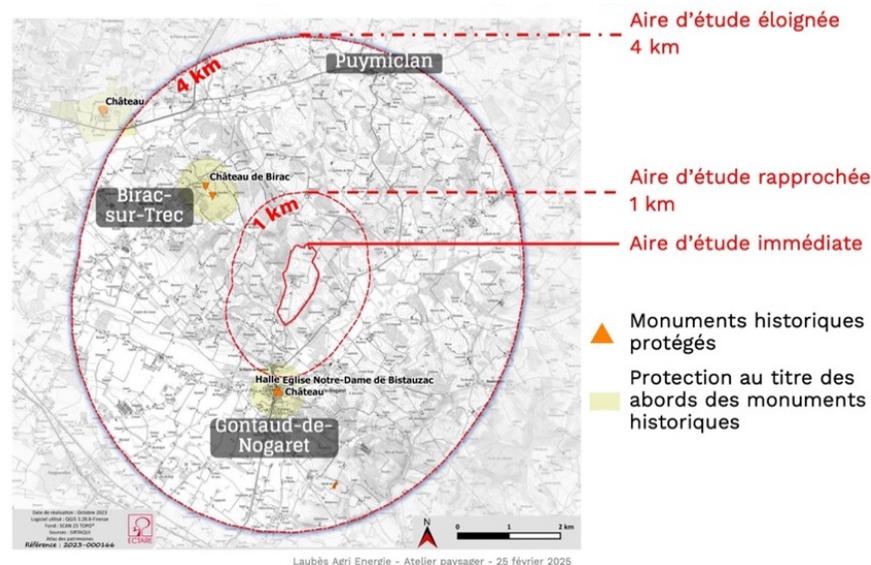
L'étude paysagère repose sur plusieurs éléments clés :

- **L'analyse du contexte local**, en tenant compte des spécificités du site (relief, monument historiques, etc.) et des zones de sensibilité paysagères.
- **La réalisation de photomontages** pour visualiser l'intégration du projet. La réglementation impose 3 photomontages obligatoires, mais les porteurs du projet en proposent 3 supplémentaires afin de mieux apprécier son intégration, en prenant en compte le point de vue des habitants de Gontaud-de-Nogaret. L'objectif de cet atelier est d'identifier les enjeux et sensibilités paysagères, afin de sélectionner les 3 photomontages supplémentaires parmi les 17 points de vue proposés.

### Méthodologie de l'étude paysagère

L'étude paysagère, réalisée par le bureau d'études indépendant Ectare, a permis de recenser et d'analyser les différentes aires d'étude selon les caractéristiques paysagères (relief, lieux de vie, monuments patrimoniaux et touristiques etc.).

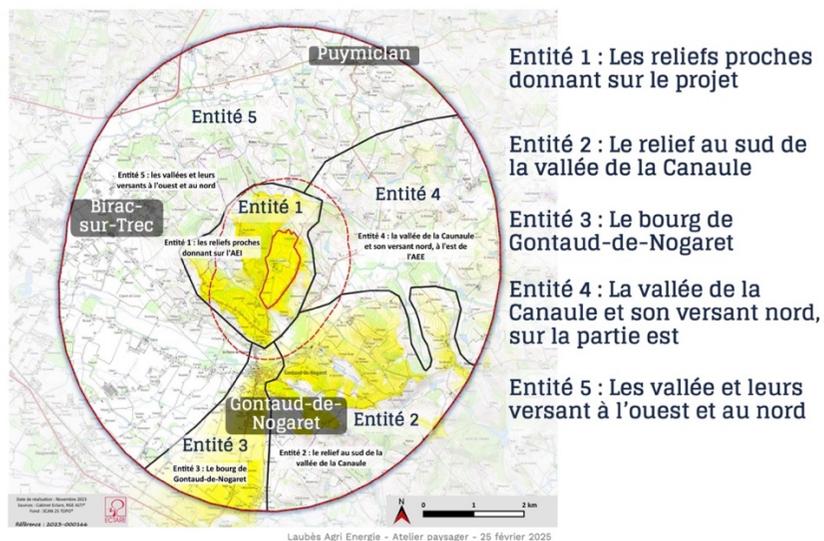
- Aire d'étude immédiate : Domaine de Laubès
- Aire d'étude rapprochée (1km) : relations quotidiennes du site avec les espaces vécus alentours.
- Aire d'étude éloignée (4 km) : intégration du site dans les grandes unités paysagères



NB : Les participants ont signalé une erreur de positionnement concernant l'église de Bistauzac, qui se trouve à l'ouest sur la route de Blanquine. Le bureau d'études mettra à jour la carte pour corriger cette erreur.

Sur la base des caractéristiques paysagères, 5 entités visuelles ont été définies sur l’ensemble des aires préalablement identifiées.

## Présentation des entités visuelles



Les zones en jaune sur la carte représentent les lieux où le parc agrivoltaïque peut être vu :

- En tenant uniquement compte du relief
- Sans considérer les masques des bâtiments ni les écrans végétaux

Cela définit une « visibilité théorique maximale », qui est en réalité bien plus faible lorsqu'on considère les masques visuels.

Les 17 points de vue (en violet sur la carte ci-dessous), présentant une sensibilité, sont évalués par le bureau d'études selon trois critères :

- La fréquentation des lieux (tourisme, habitat, axes routiers)
- La valeur paysagère (zones visibles et sensibles)
- Leur rôle structurant dans le paysage.

Lors de l'atelier, 11 des 17 points présentés étaient situés dans l'entité n°1, correspondant aux zones susceptibles d'être le plus exposées à la visibilité du parc.

- Chaque point de vue est représenté par une ligne horizontale indiquant l'emprise du parc agrivoltaïque sur l'horizon.
- La zone rouge correspond à la partie visible du parc depuis ce point de vue, identifiée par un cercle blanc sur la carte associée.

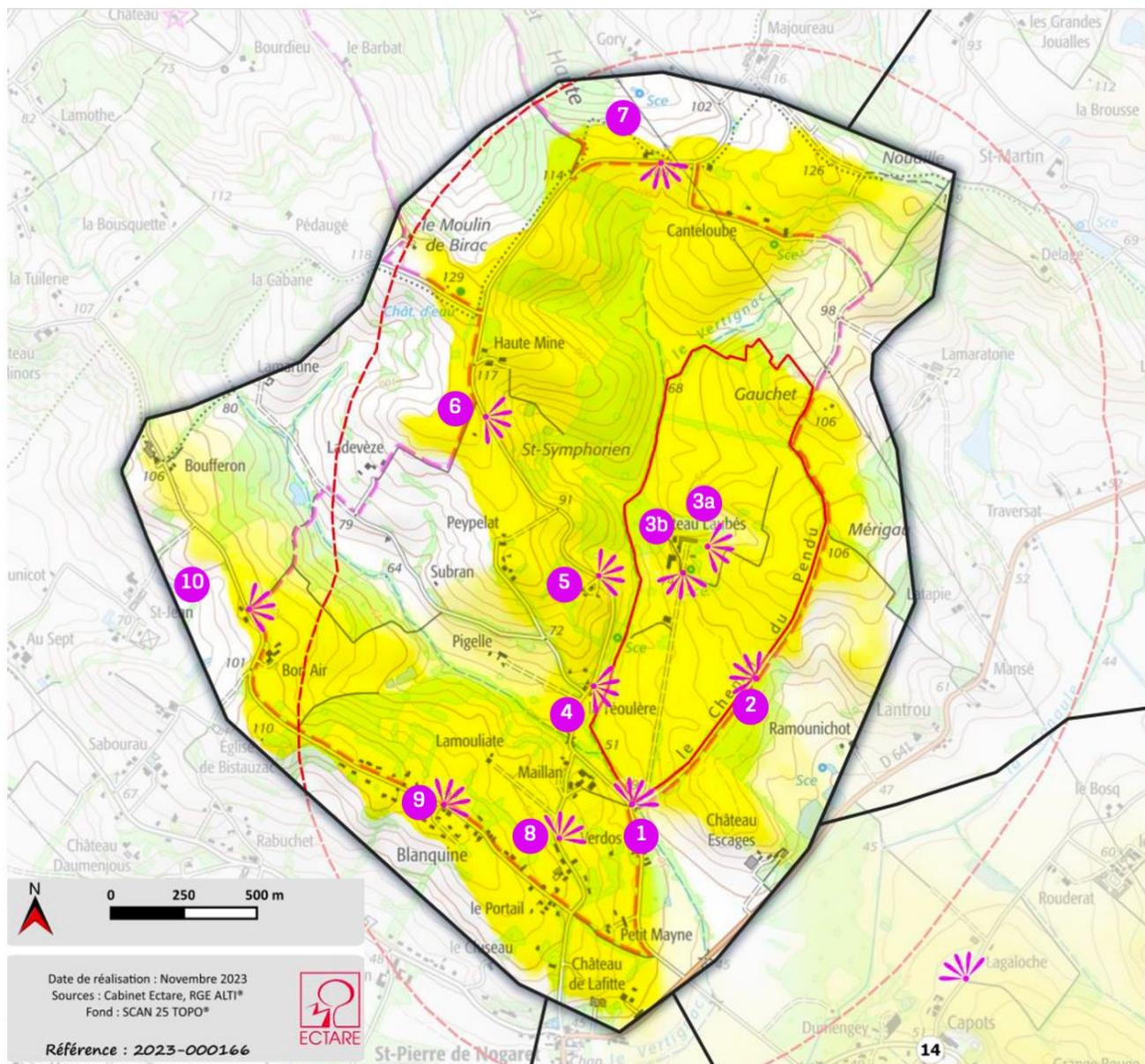
Les points de vue sélectionnés, peuvent faire l'objet d'un photomontage ; simulation visuelle qui intègre un projet dans une photographie réelle normée pour représenter son impact paysager et permettre d'évaluer son intégration dans l'environnement.

## Choix des 3 photomontages obligatoires

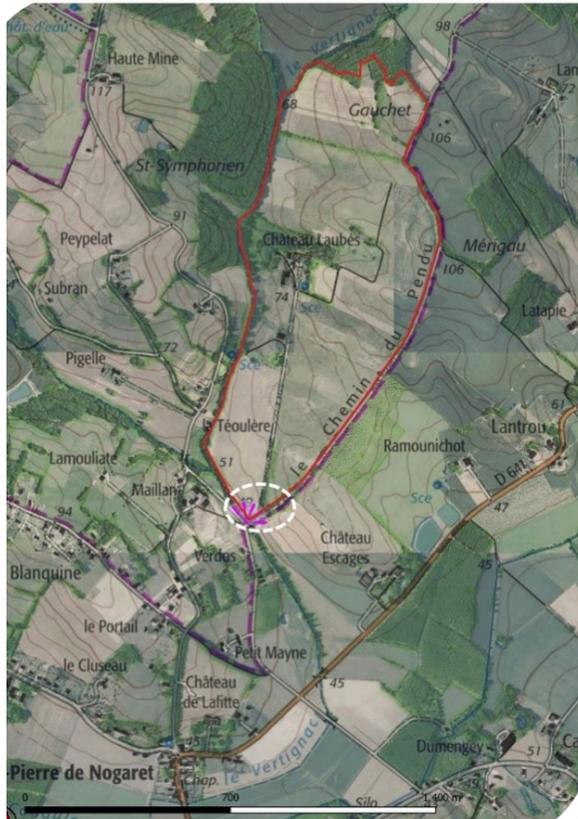
Le bureau d'études Ectare a sélectionné les points de vue n°2, 8 et 9 pour les photomontages, en raison de leur forte sensibilité liée à :

- **Photomontage n°2** : proximité directe avec le parc, et utilisation régulières des chemins de randonnée (chemin du Pendu)
- **Photomontage n°8 et 9** : la visibilité directe depuis le quartier d'habitations de Blanquine, situé en surplomb de la zone d'implantation

Les participants considèrent ce choix pertinent.



# N°1 : Vue depuis la route de Vertignac, au niveau de l'accès sud du projet, en limite de projet

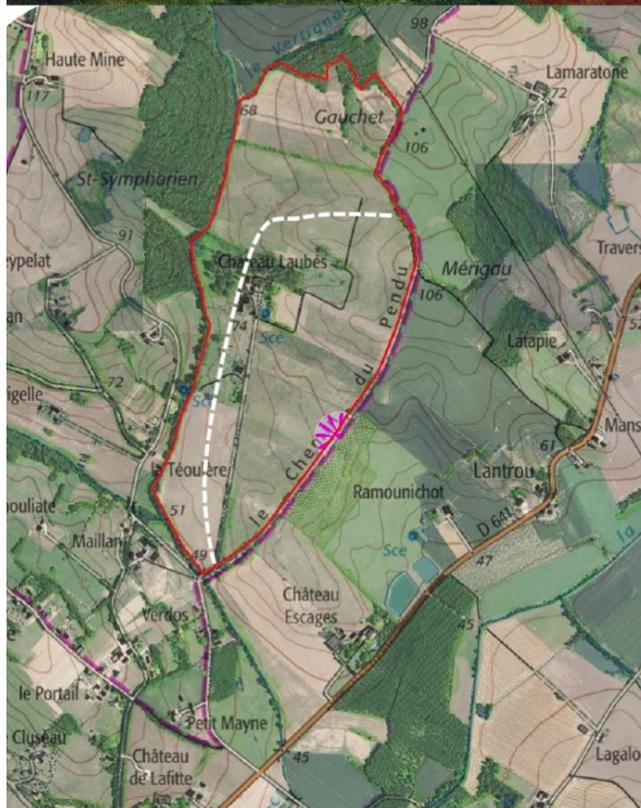


Les vues sont immédiates mais sur une minorité du projet

## Zoom - N°1 : Vue depuis la route de Vertignac, au niveau de l'accès sud du projet, en limite de projet



## N°2 : Vue depuis le chemin du Pendu, en limite est du projet



Le projet est visible dans sa majorité dès le premier plan

Point de vue retenu par le bureau d'études pour la réalisation d'un photomontage réglementaire

## Zoom - N°2 : Vue depuis le chemin du Pendu, en limite est du projet



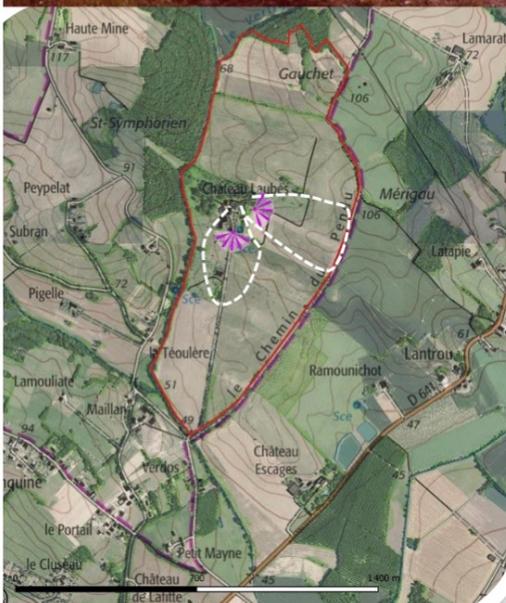
## N°3 a : Vue depuis les abords du château de Laubès, au sein sud du projet



Le projet est visible dès le premier plan

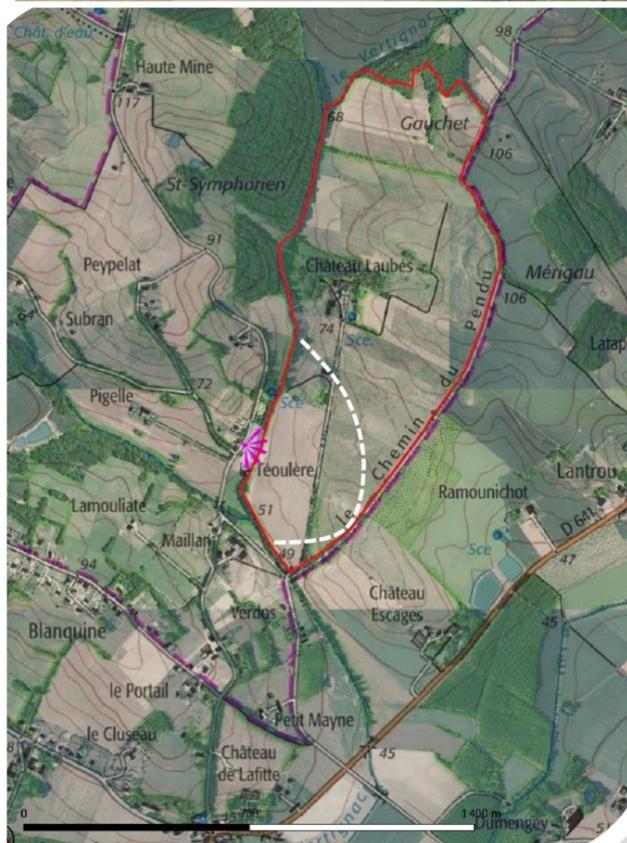
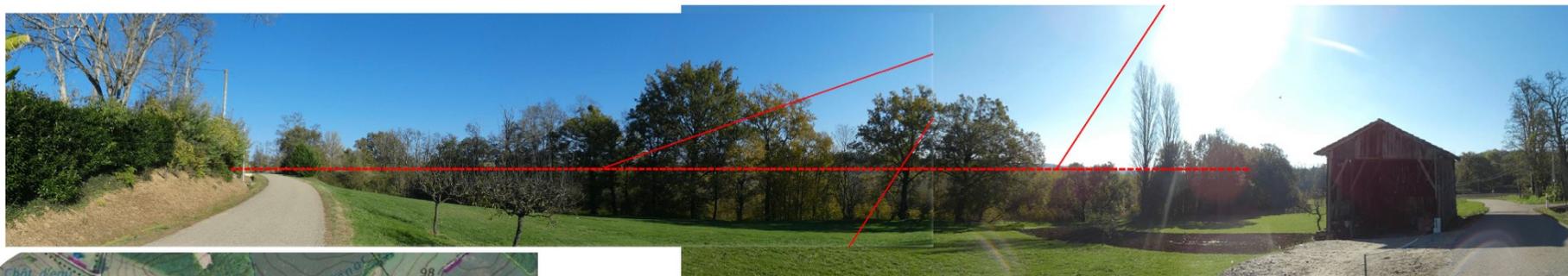
## N°3 b : Vue depuis les abords du château de Laubès, au sein sud du projet

Point de vue 3b



Le projet est visible dès le premier plan

## N°4 : Vue depuis le lieu-dit de la Téoulère, à 50m à l’ouest du projet

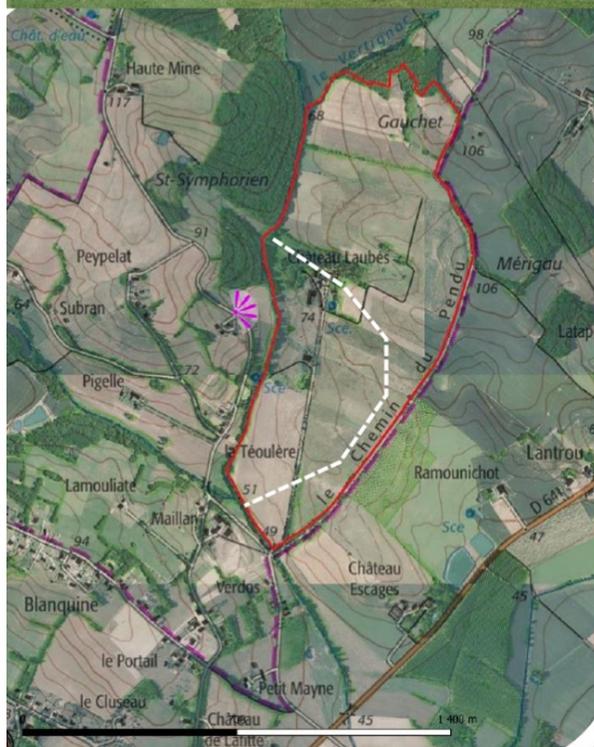
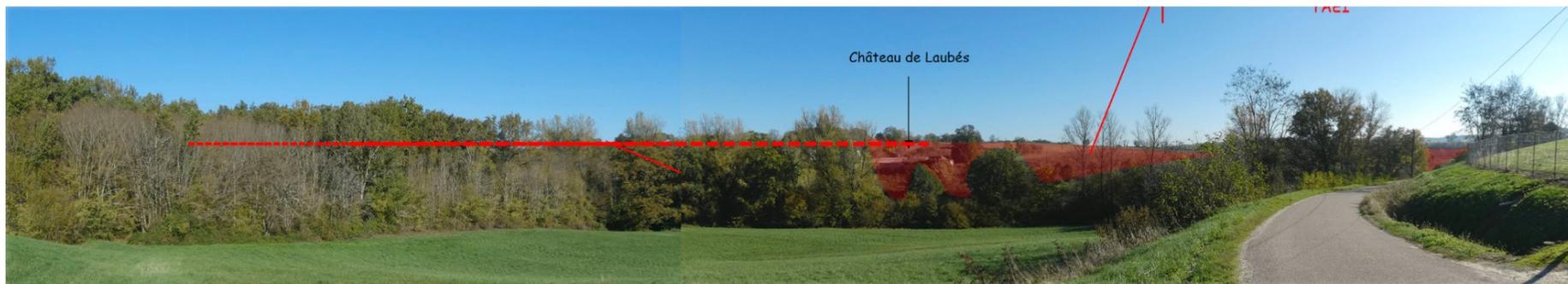


Les vues sur le projet sont filtrées par la végétation arborée

## Zoom - N°4 : Vue depuis le lieu-dit de la Téoulère, à 50m à l'ouest du projet



## N°5 : Vue depuis le lieu-dit du Cascaret, à 150m à l'ouest du projet

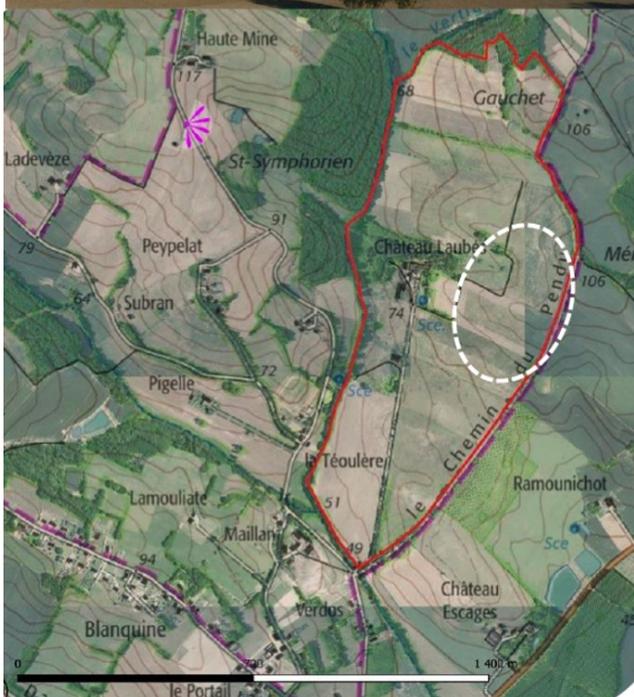


La trame arborée limite les vues sur le projet

## Zoom - N°5 : Vue depuis le lieu-dit du Cascaret, à 150m à l'ouest du projet

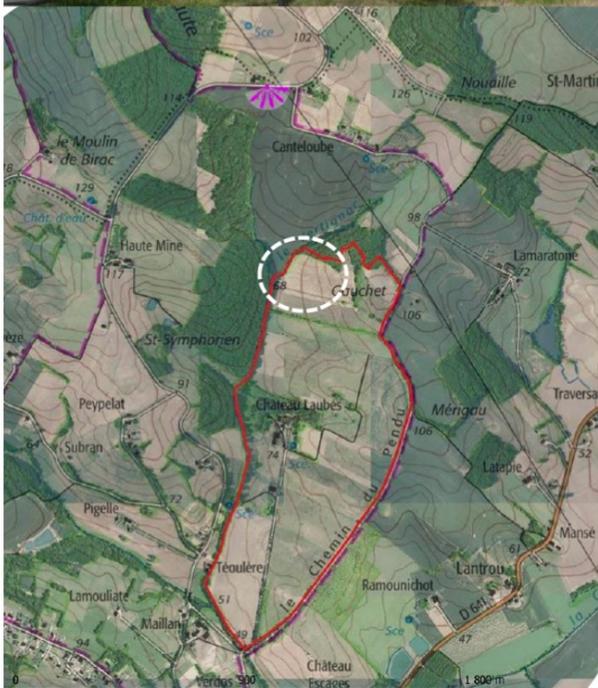


## N°6 : Vue depuis les abords de la Haute Mine, à 550m à l'ouest du projet



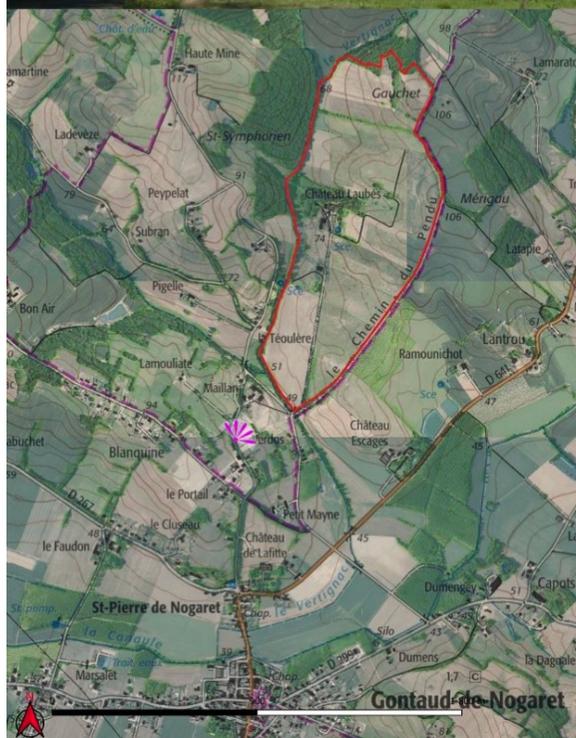
Le projet est visible, émergeant en arrière de la trame boisée

## N°7 : Vue depuis la route de la Maison Neuve à proximité du lieu-dit de Canteloube, à 650m du projet



Le projet est visible entre la trame boisée

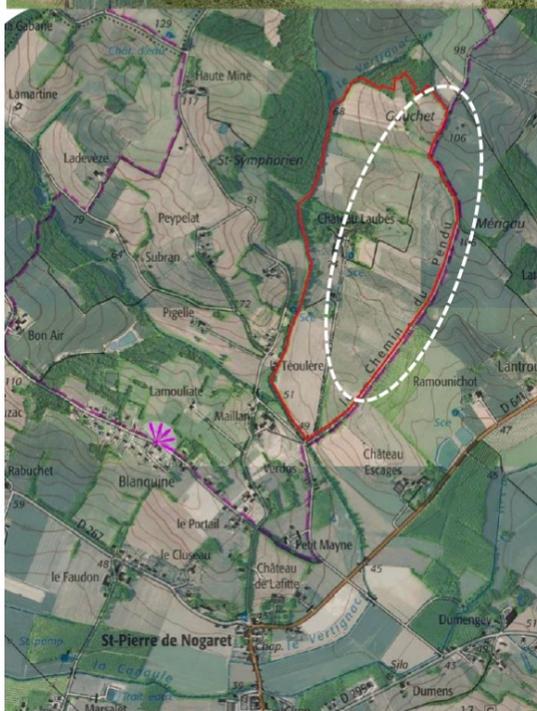
## N°8 : Vue depuis les abords sud du hameau de Maillan, à 250m au sud du projet



De nombreuses vues sur le projet sont possibles

Point de vue retenu par le bureau d'études pour la réalisation d'un photomontage réglementaire

## N°9 : Vue depuis le hameau de Blanquine, à 610m au sud-ouest du projet



Le projet se développe sur le versant qui fait face à celui où s'implante le hameau

Point de vue retenu par le bureau d'études pour la réalisation d'un photomontage réglementaire

## N°10 – Point de vue depuis les abords du lieu-dit de Bon Air, à 1,25km à l'ouest du projet



La trame boisée ferme les vues sur la grande majorité du projet

## Un atelier cartographique collaboratif

### ➤ Identification des enjeux paysagers perçus par les habitants

Les habitants ont été invités à identifier les lieux de visibilité vers le projet et les activités susceptibles d'interagir avec le projet afin de déterminer les zones de concentration des enjeux et d'aider à sélectionner les 3 photomontages supplémentaires. Les résultats des enjeux ciblés par les participants sont présentés sur la carte (voir p.25)



### Des lieux de vie proches du parc agrivoltaïque

#### Des habitations directement exposées au parc agrivoltaïque

Les habitants du quartier des Hauts-de-Blanquine ont exprimé des inquiétudes concernant l'impact visuel depuis les maisons, fenêtres, terrasses et jardins.

#### Mesures d'atténuation pour les propriétaires exposés

À ce jour, Théo Pasquier précise qu'il n'a pas connaissance de projets solaires proposant une compensation financière.

Cependant, un "dédommagement" pourrait être envisagé pour les maisons fortement exposées, sous forme d'aménagement paysager (ex : plantation de haies) pour réduire la visibilité du parc. Ces mesures peuvent être anticipées dès maintenant pour optimiser l'efficacité du masque végétal.

D'autres solutions pourront aussi être discutées avec les quelques propriétaires concernés pour trouver des solutions justes et adaptées.

#### Des chemins de randonnée fréquentés appréciés

Plusieurs boucles de randonnée et des espaces de chasse entourent la ferme de Laubès, ce qui en fait un espace de loisir privilégié. Le chemin du Pendu et les hauteurs de Blanquine, très empruntés, offrent une vue qui suscite des préoccupations quant à la qualité du paysage depuis ces lieux.

### Inscrire le projet dans un paysage changeant

#### Des modifications anthropiques et climatiques du paysage

Les habitants expriment des inquiétudes concernant l'augmentation de la visibilité du parc depuis le quartier de Blanquine, due à des ouvertures volontaires du paysage (défrichage) ou des changements subis (haies déperissantes) liés au changement climatique.

Ils alertent sur le risque de modifications rapides du paysage, notamment les chutes d'arbres (acacias) causées par les vagues de chaleur, le manque d'eau, et le manque d'entretien qui accentueront la visibilité du parc.

#### Choisir des masques végétaux adaptés aux changements climatiques

Pour s'adapter aux évolutions de l'environnement et aux contraintes climatiques, les essences végétales seront choisies en fonction des

conditions locales et de leur compatibilité avec la végétation existante. Des espèces résilientes et adaptées aux changements climatiques seront privilégiées pour garantir leur durabilité et leur rôle de masque visuel. Un mélange d'essences sera utilisé afin d'optimiser leur intégration paysagère.

Sur la ferme de Laubès et aux abords, les haies actuelles seront autant que possible préservées pour bloquer la visibilité du site et permettre de refuge pour la biodiversité.

### Un paysage changé par la transition énergétique

Les habitants expriment des inquiétudes concernant l'électrification de leur paysage caractérisé par l'installation d'un poste source sur la commune et l'arrivée de nouveaux porteurs de projets solaires.

#### Indépendance entre le projet Laubès Agri Énergie et le poste source de RTE

Pour le poste de raccordement, Théo Pasquier précise que les deux projets sont indépendants :

- Le projet de poste source à Gontaud s'inscrit dans le cadre du S3REN Nouvelle Aquitaine validé par le préfet en 2021
- En 2023 European Energy a informé Rte et Enedis du projet de production d'électricité solaire

Les porteurs de projets d'énergies renouvelables ne sont pas associés à la concertation de Rte pour le choix de l'emplacement d'un poste source. Ils seront simplement informés de la décision prise.

Le tracé et le poste de raccordement au réseau électrique du parc solaire seront définis par Rte et Enedis seulement après obtention du permis de construire de la centrale solaire.

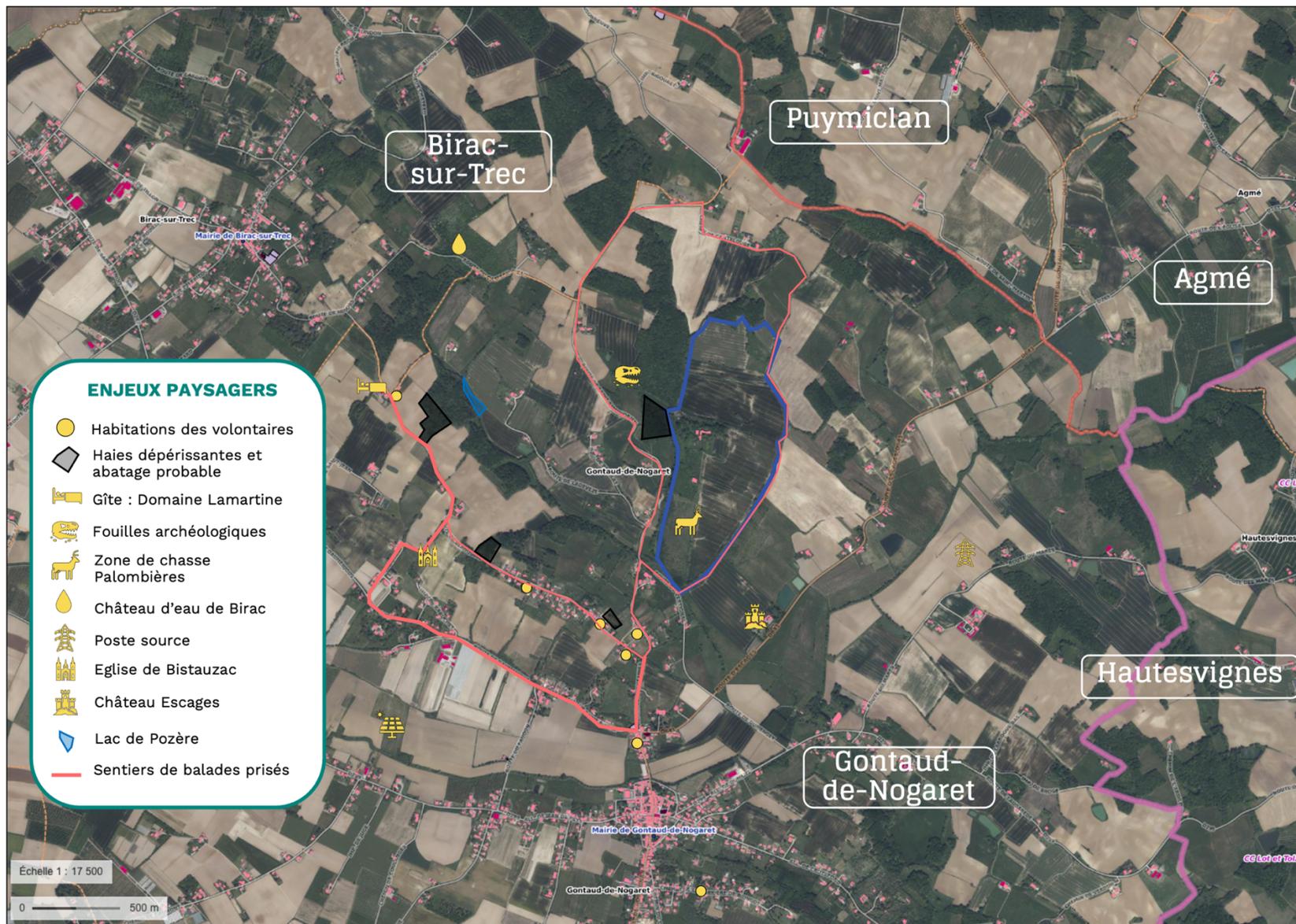
### ➔ Choix des 3 photomontages supplémentaires

Les discussions sur les points de vue à sélectionner, basées sur les enjeux soulevés et les recommandations du bureau d'études, ont abouti aux résultats suivants :

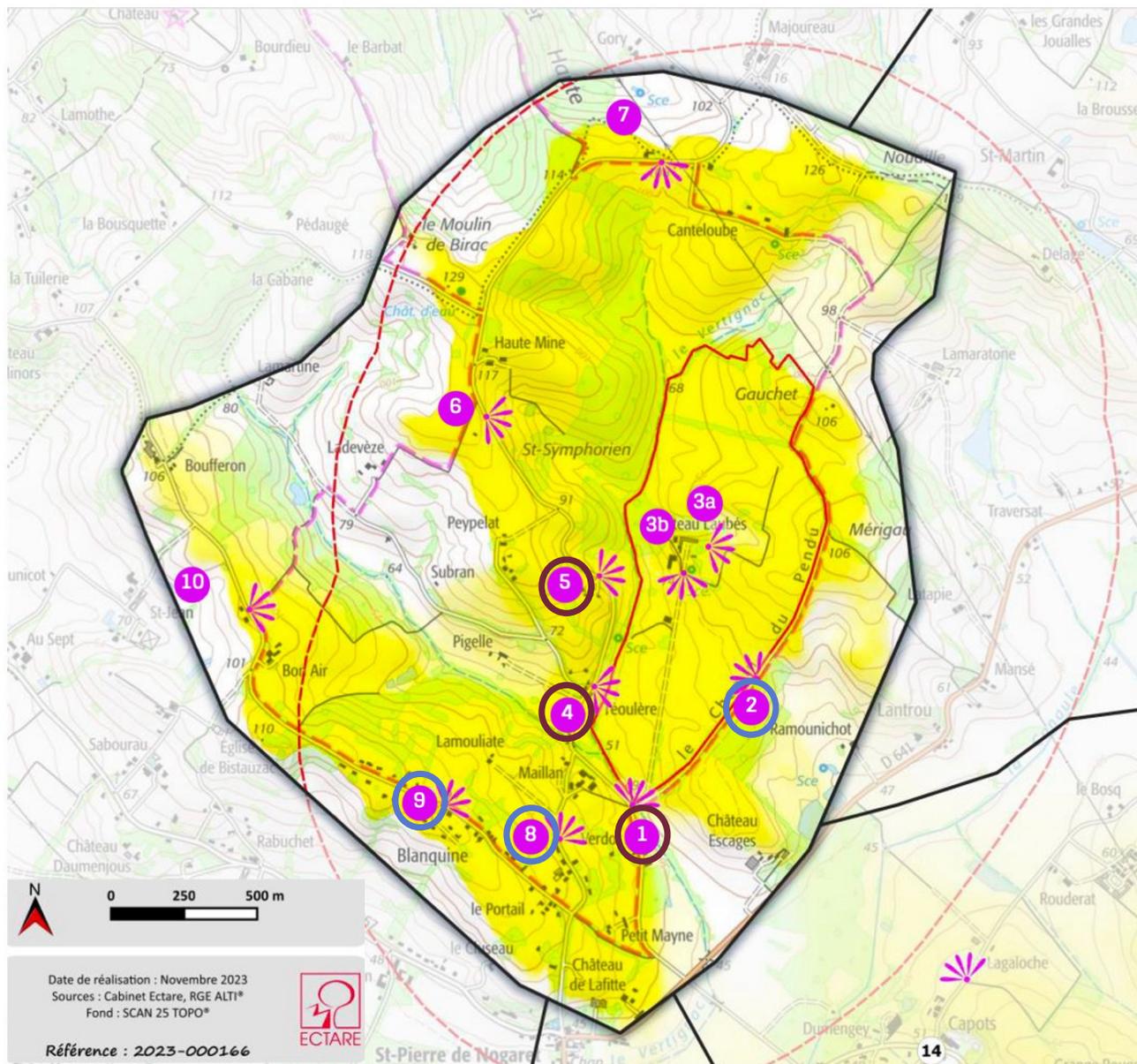
- Avec certitude : **les points n°4 et n°5**, offrant une vue en surplomb des abords de la ferme de Laubès et fréquentés par les randonneurs. Ces parcelles sont en cours de rachat par les Leconte qui veulent renforcer l'approvisionnement fourrager de leur ferme (parcelles non équipées de panneaux) et renforcer la trame de haies dans ce secteur
- Sans consensus général : **le point n°1**, à l'entrée de la ferme de Laubès, avec une vue immédiate mais qui concerne une minorité du projet, **et les points n°6 et n°10**, plus éloignés dont la visibilité est limitée par les trames boisées, bien que l'ouverture du paysage puisse rendre ces zones plus sensibles

**Finalement, les points de vue retenus pour les photomontages sont les n°2, n°8 et n°9 (obligatoires) et les n°1, n°4 et n°5 (supplémentaires).**

Avant l'été, une carte interactive sera mise en ligne sur le site internet, incluant six photomontages, dont les trois sélectionnés à partir des points de vue identifiés.



*Carte collaborative des enjeux paysagers identifiés par les habitants de Gontaud-de-Nogaret*



○ **3 photomontages réglementaires retenu par le bureau d'études (n°2 – n°8 – n°9)**

○ **3 photomontages volontaires supplémentaires à réaliser (n°1 – n°4 – n°5)**

## De l'électricité solaire à prix avantageux pour les Gontaudais

Les porteurs du projet souhaitent offrir aux Gontaudais l'opportunité d'accéder à de l'électricité solaire provenant du parc à un tarif avantageux afin de réduire les factures d'électricité.

### ➔ Une campagne de pré-inscription pour évaluer l'intérêt des habitants

Une campagne de pré-inscription, est lancée depuis décembre 2024 pour quantifier l'intérêt des Gontaudais pour l'autoconsommation collective.

Depuis l'atelier sur l'autoconsommation du 29 octobre 2024, plusieurs actions ont été mises en place pour encourager la pré-inscription des habitants qui le souhaitent :

- 12 décembre 2024 - Envoi de la Newsletter n°1 expliquant le principe de l'autoconsommation collective et invitant les Gontaudais à s'inscrire (voir Annexe p.31)
- 19 décembre 2024 - Affichage dans les commerces du centre bourg de la campagne de pré-inscription et mise à disposition des formulaires de pré-inscription papier (voir Annexe p.32)
- 17 janvier 2025 - Envoi de la Newsletter n°2 avec les vœux pour la nouvelle année et une invitation à s'inscrire (voir Annexe p.33)
- 13 février 2025 : Distribution de tracts dans les 850 boîtes aux lettres de Gontaud-de-Nogaret, invitant les habitants à participer à l'atelier paysage (voir Annexe p.28-29)

Cliquez ici pour vous pré-inscrire (sans engagement) :

<https://laubes-agri-energie.fr/electricite-solaire-pour-les-gontaudais/>

## Informez et dialoguez avec les Gontaudais

La Famille Leconte et European Energy souhaitent un dialogue ouvert pour que les habitants et usagers du territoire puissent être informés et s'exprimer.

Depuis le début du dialogue engagé, une série de questions a été posée et des réponses ont été fournies. Celles-ci sont disponibles dans la Foire Aux Questions FAQ sur le site internet du projet :

<https://laubes-agri-energie.fr/faq/>

Pour toute question, remarque ou avis, contactez les porteurs du projet :

Découvrez le site internet : <https://laubes-agri-energie.fr>

Envoyez un e-mail : [contact@laubes-agri-energie.fr](mailto:contact@laubes-agri-energie.fr)

Inscrivez-vous à la liste d'information ([cliquez ici](#))



Ou laissez un message vocal ! ([cliquez ici](#))



## Annexe

- ➔ Tracts d'Inscription à l'atelier paysager & autoconsommation collective (recto)

### **Ferme de Laubès – Production d'électricité solaire** **Contribuez à une intégration paysagère réfléchie !**

Nous vous invitons à un moment d'échange et de travail collectif pour **réfléchir à l'intégration visuelle de notre futur parc agrivoltaïque** à Gontaud-de-Nogaret.

Cet atelier permettra de :

- Partager les premiers résultats de l'étude paysagère
- Déterminer, avec vous, les points de vue sensibles de vos lieux de vie
- Définir des points de vue pour les photomontages à réaliser



### **Atelier** **intégration paysagère**

**Mardi 25 février 2025 à 18h**

**Salle des Arcades**

**4 place du Champ de Foire**

**Gontaud-de-Nogaret**

Inscrivez-vous pour participer !

**Flasher le QR code**



Ou sur notre site Internet

**<https://laubès-agri-energie.fr>**

Ou envoyez-nous un mail

**[contact@laubès-agri-energie.fr](mailto:contact@laubès-agri-energie.fr)**

➔ Tracts d'Inscription à l'atelier paysager & autoconsommation collective (verso)

## Ferme de Laubès – Production d'électricité solaire

### Bientôt de l'électricité solaire à prix avantageux !

Nous, la famille Leconte, collaborons avec European Energy au développement d'un parc agrivoltaïque dans le cadre d'un projet de restauration et de remise en exploitation de la ferme de Laubès à Gontaud-de-Nogaret.

Nous souhaitons offrir aux Gontaudais l'opportunité d'accéder à l'électricité solaire qui sera issue de notre parc à un tarif avantageux afin de réduire votre facture d'électricité.

Jusqu'à 30 % de la consommation annuelle d'un foyer gontaudais pourrait être couverte par ce dispositif.

**Habitant-es ? Commerçant-es ? Artisan-es ?**

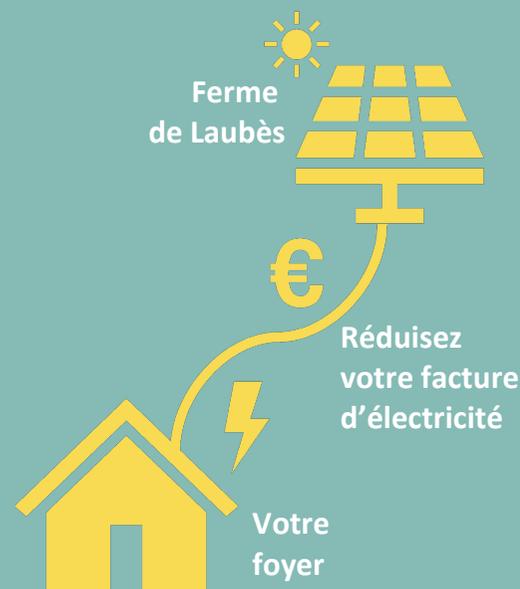
✓ **Tous éligibles pour en bénéficier !**



Pour vous pré-inscrire sans engagement  
Flashez ce QR code

Ou sur notre site Internet  
<https://laubès-agri-energie.fr>

Ou envoyez-nous un mail  
[contact@laubès-agri-energie.fr](mailto:contact@laubès-agri-energie.fr)



Plus il y a d'inscrits,  
Plus le dispositif sera profitable  
aux gontaudais-es

➔ Faites circuler l'information à  
votre entourage ! ➔

Distribué par European Energy, Février 2025. Tous droits réservés.

➔ **Newsletter n°3 du 20 février 2025**  
**Atelier Paysager – Contribuez à une intégration réfléchie du projet agrivoltaïque**

## Laubès Agri Energie

**Atelier Paysager**  
**Contribuez à une intégration réfléchie de notre projet agrivoltaïque**

Je clique pour m'inscrire à la liste d'information de Laubès Agri Energie

### Gontaudais, participez à notre atelier le 25 février, à 18h (sur inscription)

Nous vous invitons à un moment d'échange et de travail collectif pour réfléchir à l'intégration visuelle de notre futur parc agrivoltaïque à Gontaud-de-Nogaret. Cet atelier a pour objectif de concevoir notre projet en tenant compte des attentes et des sensibilités paysagères locales.

Cet atelier permettra de :

- **Partager les premiers résultats de l'étude paysagère** : Ces résultats permettront de mieux comprendre les enjeux d'intégration paysagère
- **Analyser les points de vue jugés sensibles** : A partir de l'étude paysagère et de votre connaissance de la commune, repérer les zones où la visibilité du parc pourrait susciter des questions
- **Définir les prises de vue complémentaires** : Choisir, ensemble, quelques points de vue complémentaires à intégrer dans les photomontages qui seront réalisés par le bureau d'études, pour affiner la perception du futur parc agrivoltaïque

Venez échanger avec nous, nous sommes à votre écoute !



### Atelier paysager sur inscription

Pour des raisons d'organisation, l'atelier est accessible à **tous les habitants de Gontaud-de-Nogaret, sur inscription**, en cliquant sur un des moyens suivants :

Grâce au formulaire d'inscription

Par mail : [contact@laubès-agri-energie.fr](mailto:contact@laubès-agri-energie.fr)

Par message vocal



25 février 2025, à 18h

Salle des Arcades à Gontaud-de-Nogaret

#### Modalités pratiques de l'atelier

Pour permettre une organisation favorisant la qualité des échanges, les modalités exactes de l'atelier seront ajustées en fonction du nombre de

participants inscrits.

Nous vous encourageons donc à vous inscrire dès maintenant et à partager largement cette invitation avec votre entourage.

N'hésitez pas à partager ce message autour de vous !

Pour toute autre information, n'hésitez pas à nous contacter :

courriel : [contact@laubès-agri-energie.fr](mailto:contact@laubès-agri-energie.fr)

site Internet : <https://laubès-agri-energie.fr>

Je clique pour m'inscrire à la liste d'information de Laubès Agri Energie

Laubès Agri Energie  
Un projet porté par la Famille Leconte avec European Energy

Cet email a été envoyé à [contact@laubès-agri-energie.fr](mailto:contact@laubès-agri-energie.fr)

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)



## ➔ Newsletter n°1 du 12 décembre 2024 Pré-inscription au dispositif d'autoconsommation collective

### Laubès Agri Energie Projet agri-solaire à la ferme de Laubès à Gontaud-de-Nogaret

Je clique pour m'inscrire à la liste  
d'information de Laubès Agri Energie

#### De l'électricité solaire à prix avantageux pour les Gontaudais-es

##### Pré-inscription ouverte

Nous, les Leconte et European Energie, souhaitons offrir aux Gontaudais l'opportunité d'accéder à l'électricité solaire qui sera produite par notre parc. .

Avec un tarif avantageux, cette électricité solaire réduira votre facture. Jusqu'à 30 % de la consommation annuelle d'un foyer Gontaudais pourrait être couverte par ce dispositif

Habitants ? Commerçants ? Artisans ?  
Tous éligibles pour en bénéficier !

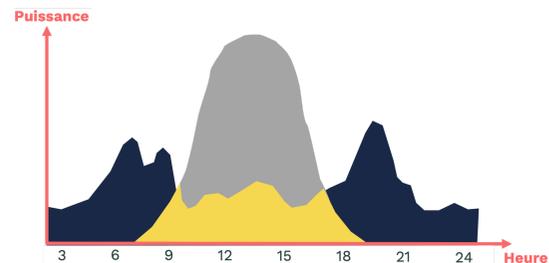
Je me pré-inscris sans engagement  
(cliquez ici)

Votre pré-inscription permettra  
d'adapter le dispositif aux besoins réels des gontaudais intéressés.

Faites circuler l'information autour de vous !

Le principe est expliqué sur le graphe ci-dessous :

- **La nuit** (partie bleu foncé du graphe), l'électricité provient de votre fournisseur habituel
- **En journée**, aux heures d'ensoleillement, l'électricité provient du parc solaire (partie jaune du graphe)
- L'électricité solaire non consommée localement va sur le réseau national (partie grise du graphe)



#### Des événements pour dialoguer avec les Gontaudais et le territoire

Nous tenons à remercier l'ensemble des participants ayant pris part aux événements déployés dans le cadre de la concertation. Votre participation active et vos contributions précieuses sont essentielles pour adapter notre projet aux attentes du territoire.

Nous avons organisé :

- Une présentation au conseil municipal le 16 septembre 2024
- La diffusion d'un tract en boîte aux lettres
- Un groupe de travail, le 28 octobre 2024  
Accédez au compte-rendu en [cliquant ici](#)
- Un atelier pour les Gontaudais volontaires, le 29 octobre 2024  
Accédez au compte-rendu en [cliquant ici](#)

Le groupe de travail  
28 octobre 2024

Atelier : modalités d'accès à  
l'électricité solaire  
Mardi 29 octobre 2024



➔ Affiche dans les commerces de pré-inscription au dispositif d'autoconsommation collective

**Pour les Gontaudais.es  
de l'électricité solaire  
à prix avantageux**

Nous, la famille Leconte, réhabilitons le domaine de Laubès en y intégrant un parc de production d'électricité solaire.

Nous voulons faire bénéficier les habitants de Gontaud-de-Nogaret de l'électricité solaire qui sera produite à prix avantageux.

Pré-inscrivez-vous  
chez votre commerçant !

**Je me pré-inscris sans engagement**  
pour bénéficier d'une électricité à prix avantageux



Scannez-moi

 <https://laubès-agri-energie.fr>

 [contact@laubès-agri-energie.fr](mailto:contact@laubès-agri-energie.fr)

Votre pré-inscription permettra d'adapter le dispositif aux besoins réels des Gontaudais.es intéressés.es.

**Faites circuler l'information autour de vous !**



## Newsletter n°2 du 17 janvier 2025

### Tournons 2025 vers des solutions pour réduire le coût de l'électricité avec le solaire

## Laubès Agri Energie

### Projet agri-solaire à la ferme de Laubès à Gontaud-de-Nogaret

Je clique pour m'inscrire à la liste  
d'information de Laubès Agri Energie

### Tournons-nous vers 2025 pour réduire le coût de l'électricité avec le solaire !

En ce début d'année, nous, la famille Leconte et European Energy, vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2025, ainsi qu'à vos proches !

Nous comptons poursuivre l'échange que nous avons engagé ensemble et avancer dans notre projet de **redonner vie à la ferme de Laubès**.

Les études en cours pour la création du parc agrivoltaïque guide notre réflexion pour définir un dimensionnement adapté, qui permettra la **viabilité de la ferme** et qui offrira, aux Gontaudais, la possibilité de bénéficier d'une source d'électricité renouvelable locale, qui contribuera à la **baisse de leur facture d'énergie**.

Les résultats de ces études seront partagés lors des prochaines rencontres et présentés avant le dépôt des demandes administratives, **prévu d'ici la fin du 1er semestre**.

D'ici là, nous invitons chacune et chacun à exprimer ses attentes pour favoriser une intégration locale réussie.

### Gontaudais-e-s, bénéficiez d'électricité solaire à prix avantageux Pré-inscription en cours

La campagne de pré-inscription, sans engagement de votre part, pour profiter de l'électricité solaire qui sera produite par notre parc solaire est en cours.

Fournie à un tarif avantageux, l'électricité solaire de Laubès contribuera à réduire votre facture.

**Jusqu'à 30 % de la consommation électrique annuelle d'un foyer Gontaudais** pourrait être couverte par l'électricité solaire produite par la ferme de Laubès.

Pour que cette offre se concrétise **votre mobilisation est essentielle** :

- plus vous êtes nombreux à vous pré-inscrire
- plus nous pourrions dimensionner une offre adaptée à vos habitudes de consommation

**Habitants ? Commerçants ? Artisans ?  
Tous éligibles pour en bénéficier !**

Je me pré-inscris sans engagement  
(cliquez ici)

Nous remercions les personnes déjà inscrites pour  
leur enthousiasme envers cette initiative bénéfique aux Gontaudais

### Faites circuler l'information autour de vous !

En informant vos voisins ou amis de Gontaud-de-Nogaret, vous participez à réduire les factures d'électricité. La vôtre comme la leur !

En effet, pour que cette belle aventure collective se concrétise, **un nombre suffisant de participants est nécessaire**.

**N'hésitez pas à partager ce message autour de vous !**

Pour toute autre information, n'hésitez pas à nous contacter :

courriel : [contact@laubès-agri-energie.fr](mailto:contact@laubès-agri-energie.fr)

site Internet : <https://laubès-agri-energie.fr>

Je clique pour m'inscrire à la liste  
d'information de Laubès Agri Energie

Laubès Agri Energie  
Un projet porté par la Famille Leconte avec European Energy